



11.14

CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

Mesdames et Messieurs les
Conseillères et Conseillers communaux
1055 FROIDEVILLE

Froideville, le 23 avril 2024

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux de Froideville sont convoqués à une séance du Conseil communal le

Mardi 7 mai 2024 à 20h00
à la Grande salle

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 12 mars 2024
3. Communications du Président
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis No 36/2024 concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour la reprise et le traitement des archives communales
6. Préavis No 37/2024 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 980'000 pour la réfection du Chemin des Pierres et de la conduite d'adduction des sources d'Etagnières, ainsi que les travaux d'équipement pour le refuge forestier cantonal
7. Election d'un(e) suppléant(e) pour la Commission des finances
8. Election d'un(e) suppléant(e) pour la Commission environnement et énergie
9. Propositions individuelles et divers

* * * * *

Nous vous remercions de prendre note des différentes informations figurant au verso de la présente convocation.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, nos plus cordiaux messages.



CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE
Le Président

Dominique Glur

Le Secrétaire

Loïc Ansermoz

Annexes : Procès-verbal du 12 mars 2024
Préavis No 36/2024 et 37/2024

Copies : à Monsieur le Préfet et à la Municipalité de Froideville

Informations importantes

Nous prions les rapporteurs des Commissions devant s'exprimer de s'asseoir au premier rang afin de faciliter l'enregistrement de la séance.

Le Secrétaire sera absent lors de la séance et y sera remplacé par Mme Patrizia Fiscalini, Secrétaire suppléante.

Le Secrétaire n'aura pas accès à ses messages durant son absence. Toutes les annonces et demandes concernant la séance (absences, etc.) doivent donc être adressées exclusivement au Président.

Nous vous rappelons que la Municipalité propose aux membres du Conseil communal une visite de l'immeuble de Belle Vue le 7 mai dès 18h30, juste avant la séance.

* * * * *

